



ARTICLE L.1110-5 DU
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE



CONTACT

«Toute personne a le droit de
recevoir des soins visant à
soulager sa douleur
qui doit être en toute
circonstance prévenue, évaluée,
prise en compte et traitée...»

FONDATION SAINT JEAN DE DIEU
CENTRE HOSPITALIER DINAN/SAINT-BRIEUC

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR

Bernard BERTAZZO
Responsable de la Qualité des Soins

Secrétariat
Tél. 02 96 87 18 98

Réalisation : Service projets-communication FSJD CH_Dinan/St-Brieuc_DREF : 3_4_1_1_3_D - MAJ:18.05.2016

CENTRE HOSPITALIER Dinan/Saint-Brieuc

CONTRAT
D'ENGAGEMENT
CONTRE
LA DOULEUR



FONDATION SAINT JEAN DE DIEU
Centre hospitalier Dinan /Saint-Brieuc

Avenue Saint Jean de Dieu - BP 81055 - 22101 DINAN
Tél. 02 96 87 18 00 - Fax 02 96 87 18 15

DANS CET ÉTABLISSEMENT, NOUS NOUS ENGAGEONS À PRENDRE EN CHARGE VOTRE DOULEUR.

AVOIR MOINS MAL,
NE PLUS AVOIR
MAL C'EST
POSSIBLE.

NE PLUS AVOIR
MAL OU AVOIR
MOINS MAL

VOUS AVEZ MAL :
VOTRE DOULEUR,
PARLONS-EN

PRÉVENIR,

Vous avez peur d'avoir mal...

Prévenir les douleurs provoquées par certains soins ou examens : piqûres, pansements, pose de sonde, de perfusion, retrait de drains... Les douleurs parfois liées à un geste quotidien comme une toilette ou un simple déplacement...

TRAITER OU SOULAGER

Qu'il s'agisse :

- d'une douleur morale, ou physique,
- d'une douleur aiguë ou chronique.

Nous allons vous aider à ne plus avoir mal ou à avoir moins mal :

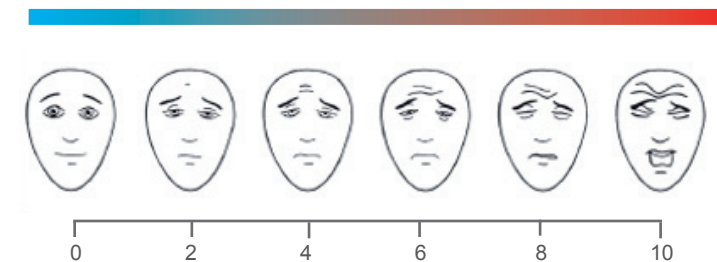
- en répondant à vos questions,
- en vous expliquant les soins que nous allons vous faire et leur déroulement,
- en utilisant le ou les moyens les mieux adaptés.

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances. Mais certaines douleurs, même sévères, nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent vous être proposées comme par exemple la relaxation, les massages, le soutien psychologique, la physiothérapie...

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur; il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez indiquer «*combien*» vous avez mal en notant votre douleur de 0 à 10 ou en vous aidant d'une réglette.



**VOTRE PARTICIPATION EST
ESSENTIELLE,
NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS ÉCOUTER,
VOUS SOUTENIR,
VOUS AIDER.**